

Editions Aisthesis

Consignes éditoriales pour les textes en français
publiés dans *Colloquium Helveticum*

Généralités

Format : fichier WORD.

Envoyer des illustrations ou images dans un document séparé.

Merci de distinguer, dans la mesure du possible, trois types de styles : Titres, texte courant, citations.

Police : Times New Roman

Taille : 12 pour le texte, 12 pour les citations détachées du texte, 10 pour les notes

Les notes en bas de pages sont à saisir automatiquement avec le système WORD.

Citations

Pour des citations longues (3 lignes ou plus), merci de détacher du texte, sans guillemets, avec retrait à gauche et à droite, précédés et suivies d'un interligne.

La citation courte est placée entre des guillemets français (« A »), avec des espaces insécables. On utilise les guillemets simples ('A'), sans espaces, dans le cas d'une citation à l'intérieur d'une citation.

Doivent être en italiques :

- tous les termes en latin, même leur abréviation (par exemple *cf.*, *op. cit.*), à l'exception de « etc. » ;
- les titres d'ouvrages publiés et les titres de périodiques.

Espaces insécables :

L'espace insécable doit précéder tous les signes de ponctuation doubles : deux-points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation. Il doit suivre le guillemet français ouvrant («) et précéder le guillemet français fermant (»). Il doit suivre les abréviations et le numéro qui les suit : p., t., vol., fol., n°, chap., fig., n., l., v., coll. Il doit séparer le numéro des siècles et le terme « siècle » : XVI^e siècle. De manière générale, il doit être mis systématiquement entre deux termes qui ne doivent pas être séparés en cas de passage à la ligne.

En revanche, on ne met pas d'espace entre les chiffres (p. 3-5, 1914-1918).

Position de l'appel de note :

Toujours *après* le point, mais *avant* une virgule, un point-virgule ou un deux-points.

Références bibliographiques

Dans une note de bas de page, l'ordre d'une référence bibliographique est le suivant :

Prénom, nom de l'auteur (en minuscules), *titre de l'ouvrage*, lieu d'édition (en langue originale), maison d'édition, collection (éventuellement), date de publication, nombre de volume, numéro du tome cité, page(s) citée(s) [les éléments étant séparés par des virgules] :

Jean-René Trochet, *Les Maisons paysannes en France et leur environnement, XVe-XXe siècles*, Paris, Créaphis, 2006, p. 15-16.

Norman J.G. Pounds, *Hearth and Home. A History of Material Culture*, Bloomington, Indiana University Press, 1989.

Pour les ouvrages collectifs, les noms des directeurs précèdent de préférence le titre du volume et sont suivis de la mention « dir. » ou « éd. » entre parenthèses.

[...] dans L. Harf-Lancner et E. Baumgartner (dir.), *Dire et penser le temps dans l'historiographie médiévale. Frontières de l'histoire et du roman*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005, p. 193-215.

N.B. Ne pas utiliser « ed. »/« eds » (sans accent).

Dans le cas d'une édition critique, le ou les noms des éditeurs scientifiques suivent le titre, avec la mention « éd. » ou « édition établie et présentée par ».

Mallarmé, *Œuvres complètes*, éd. Bertrand Marchal, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1998, t. II, 2003.

Mallarmé, *Œuvres complètes*, édition présentée, établie et annotée par Bertrand Marchal, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1998, t. II, 2003.

(Noter que la date de publication des tomes se place dans ce cas après la tomainson.)

Si l'édition utilisée n'est pas l'édition originale, la date d'édition originale est indiquée après le titre et entre parenthèses ou entre crochets droits : [].

Victor Hugo, *Les Chansons des rues et des bois* [1866], édition présentée, établie et annotée par Jean Gaudon, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1982.

Article ou contribution à un ouvrage collectif :

Le titre de l'article est entre guillemets et en romain, le titre de l'ouvrage ou de la revue en italique. Pour distinguer un article de revue d'une contribution à un ouvrage collectif ou à un recueil, utiliser, dans ce second cas, « dans » (et non « in ») entre le titre de la contribution et celui de l'ouvrage.

Hélène Cazes, « La Sibylle dans l'Eneas : de l'épopée au roman », dans *Autour du roman. Études présentées à Nicole Cazauran*, Paris, Presses de l'ENS, 1990, p. 11-48.

Ne pas utiliser « dans » pour un article de revue, mais en donner directement le titre.